



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°05/AONO/C-TOK/CIPM/ROUTE/2023 DU 21/02/2023

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE ENTRETIEN DE LA ROUTE C0939013:INTER
R0917-MADAVARE-MAYO PLATA DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DEPARTEMENT
DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD

FINANCEMENT: BUDGET MINTP EXERCICE 2023.

IMPUTATION : 57 36 126 01 641372 523511 861

AUTORISATION : IY05347

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de Tokombéré, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de ENTRETIEN DE LA ROUTE C0939013:INTER R0917-MADAVARE-MAYO PLATA dans la Commune de Tokombéré, Arrondissement de Tokombéré, Département du MAYO-SAVA.

2. Consistance des travaux

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- le débroussaillement, le dé forestage,
- les travaux de terrassements généraux pour le réaménagement ponctuel de la plateforme (remblais, déblais) ;
- la mise en forme de la plateforme
- l'ouverture de piste,
- la création de petits ouvrages hydrauliques tels que dalots, cuvette,
- la signalisation,
- la prise en compte de la protection de l'environnement....etc.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la réfection des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'investissement public du MINTP - Exercice 2023, pour un montant TTC de 27 000 000 FCFA.

5. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la Commune de Tokombéré au secrétariat de la Commission Interne De Passation des Marchés de la Commune de Tokombéré à Tokombéré.

6. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Tokombéré au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Tokombéré à Tokombéré, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, au titre des frais d'achat du dossier, de Trente-cinq mille (35.000) francs CFA auprès de la Recette municipale de la Commune de Tokombéré.

7. Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont repartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur autre que le blanc.

8. Remise des Offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Tokombéré au secrétariat de la Commission Interne De Passation des Marchés de la Commune de Tokombéré à Tokombéré, au plus tard le **14/03/2023 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°05/AONO/C-TOK/CIPM/ROUTE/2023 DU 21/02/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX ENTRETIEN DE LA ROUTE C0939013:INTER R0917-MADAVARE-MAYO PLATA DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE

L'EXTREME-NORD

FINANCEMENT : BUDGETMINTP - EXERCICE 2023,

IMPUTATION : 57 36 126 01 641372 523511 861

AUTORISATION : IY05347

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

d'un montant de **Cinq cent quarante mille (540 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

10. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **14/03/2023 à 13 heures** précises dans la salle de réunion de la Commune de Tokombéré.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **30 jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Délai d'exécution des travaux

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calendaires et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

13. Evaluation des offres:

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- a) Absence de caution de soumission ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

13.1.2 : Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à **Vingt-sept millions (27 000 000) de Francs CFA** ;

- c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de routes ;
- d) Non satisfaction, au moins, à trente-six (36) critères essentiels sur cinquante-un (51).
- e) Figurant dans la liste des entreprises défaillantes établie annuellement par le MINMAP

13.1.3 : Offre financière

- a) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 51 critères essentiels ci-dessous :

- Présentation de l'offre (04 critères)
- Le chiffre d'affaires (03 critères)
- L'accès à une ligne de crédit (03 critères)
- Les références de l'Entreprise (10 critères)
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (10 critères)
- L'expérience du personnel d'encadrement (10 critères)
- L'organisation du chantier, planning et présentation du dossier (11 critères)

14. Attribution du Marché

Le Maire de la Commune de Tokombéré, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours et aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Tokombéré au secrétariat de la Commission Interne De Passation des Marchés de la Commune de Tokombéré à Tokombéré tel : 670 10 27 13.

Ampliations:

- MINMAP /DGMI (pour information)
- PREFET MAYO SAVA (pour information)
- SOPECAM (pour publication)
- CRTV (pour diffusion)
- PRESIDENT/ CIPM (pour information)
- ARMP (pour publication au JDM)
- DRMAP/SMI (pour archivage)
- DDMAPMS/SPM (pour archivage)
- AFFICHAGE /ARCHIVES (pour information et mémoire)

Tokombéré, le 21 février 2023
Le Maire de la Commune de Tokombéré,
(Autorité Contractante)



